
LOUDINEX

Protection Juridique - Locaux Commerciaux



www.oudinex-pj.com

info@oudinex.com



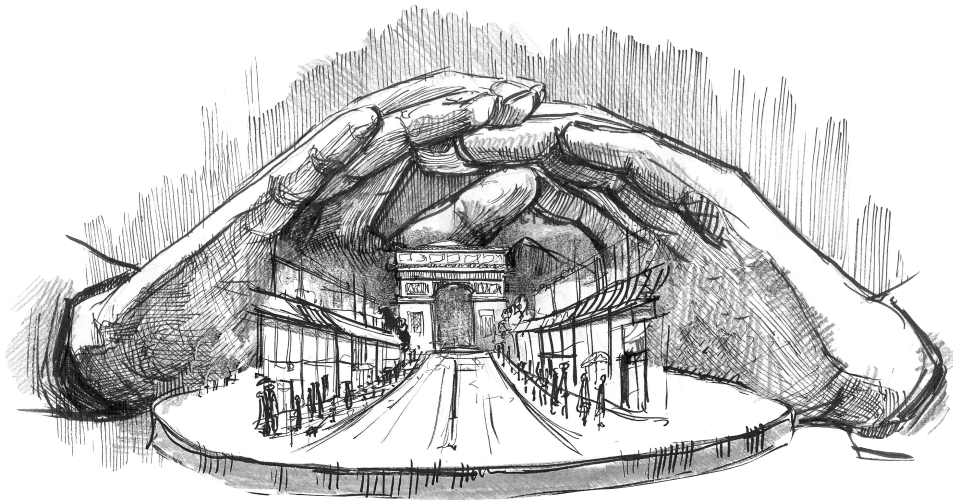
01 42 88 69 68

Prestation spécifique



En cas de différend avec votre syndic, assureur ou vos voisins...

Notre équipe de spécialistes analyse votre litige et y répond sous la forme d'un avis motivé, accompagné d'une lettre de mise en demeure adressée à la partie adverse.

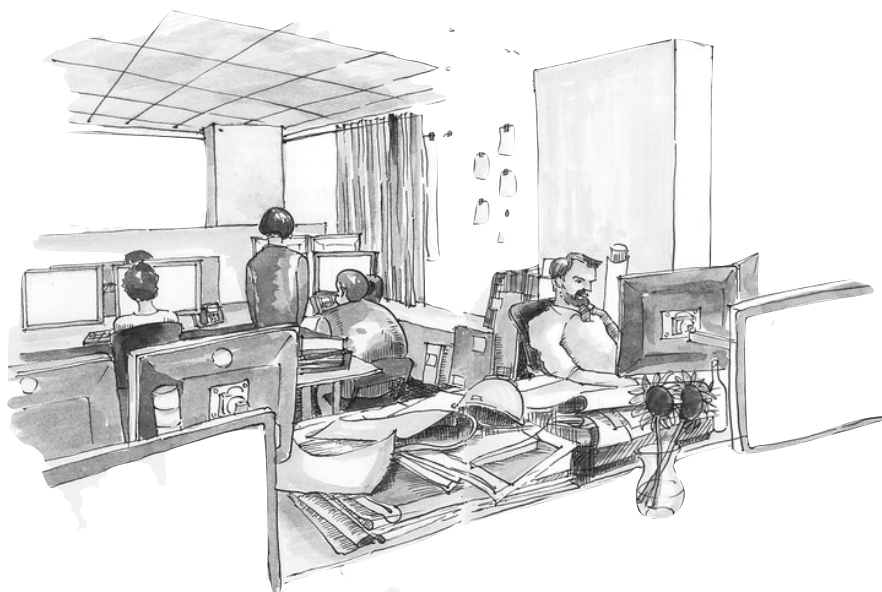


Ainsi, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans le règlement de votre litige, et ce afin d'éviter toute procédure contentieuse, habituellement longue et coûteuse.

Domaines d'intervention :

- Sinistres fréquents
- Expertise dommages
- Interprétation des contrats
- Dommages et responsabilités : Activités et locaux
- Contentieux de voisinage
- Syndic/copropriété
- Défense et recours

QUI SOMMES NOUS ?



Notre Cabinet est spécialisé dans la gestion et le règlement de contentieux liés aux sinistres advenus dans des locaux commerciaux, situés au sein d'immeubles bâtis sous le régime de la copropriété.

Notre Cabinet offre un service de protection juridique spécialisé en matière d'assurance de locaux commerciaux via une plateforme, au sein de laquelle les meilleurs juristes, avocats et huissiers souhaitent vous apporter leur expertise afin de régler votre contentieux dans les meilleurs délais.

Ensemble, nous vous promettons la meilleure prestation de défense et recours, sans frais ni contrainte pour vous.

GESTION POUR COMPTE DES ASSURÉS CLÉ EN MAINS SANS FRAIS POUR LES VICTIMES

Tout sinistre - assurance, perte et dommage - Covid-19



Notre Cabinet gère, en votre nom, tout sinistre éprouvé par vos locaux commerciaux : dégâts des eaux, effondrement, incendie et Covid-19. Ainsi, nous réclamons à votre assureur tant les dommages matériels qu'immatériels.

En ce sens, et grâce à l'action directe dirigée à l'encontre de l'assureur du tiers responsable, nous vous garantissons un savoir-faire unique et aguerri en termes de gestion contentieuse, d'expertise et d'indemnisation.

Action directe contre l'assureur du responsable

Assèchement immédiat 7/7j

Recherche de fuite

Travaux provisoires

Sauvetage et dégorgement

Constat d'huissier 7/7j

Expertise amiable

Contentieux judiciaire



Ensemble, vos sinistres seront indemnisés !